

Signature d'accord entre le Mali et la Banque mondiale: La belle moisson du ministre Alousséni Sanou

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 08 JUIN 2023

1362

Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Referendum constitutionnel du 18 juin

Le PARENA votera « NON »



Nouvelle Constitution : La Médiation internationale joue la carte de l'apaisement



Sénégal : Comment mettre fin à la spirale de violence politique dans le pays de la Téranga ?



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

06 Juin
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

57

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698 873 Vaccinations incomplètes

3742 757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 150

Guéris

32 329

Décès

743

dont 02 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.15



P.21



P.23



/ Une /



Referendum constitutionnel du 18 juin : Le PARENA votera « NON »

P.5

/ Brèves /



Coopération mali-banque mondiale : Le ministre Aousséni Sanou signe un accord de financement de 131,781 milliards de FCFA
 13e session du conseil supérieur de l'agriculture : Le président du conseil supérieur de l'agriculture a pris d'importantes décisions
 Vulgarisation du projet de constitution : L'ASSEP joue sa partition
 Referendum du 18 juin : Les organisations de la société civile du Mali pour un oui massif
 Pr Salikou Sanogo de L'EDR : "L'inévitable refondation en cours doit déboucher sur un état fort"
 Campagne de sensibilisation sur la résolution 1325 : Promouvoir la participation des femmes et des jeunes en zones rurales du Mali

P.15

P.15

P.16

P.16

P.17

P.17

/ Actualité /



Signature d'accord entre le Mali et la Banque mondiale : La belle moisson du ministre Aousséni Sanou
 Communiqué de la Médiation internationale

P.20

P.21

/ Politique /



Gouvernance : Un plomb dans l'aile de la Transition rectifiée !
 Nouvelle Constitution : La Médiation internationale joue la carte de l'apaisement

P.23

P.24

/ Culture & société /



Gestion des déchets ménagers : Quand la saison des pluies et l'insalubrité font bon train

P.25

/ International /



Sénégal : Macky Sall use de la stratégie du silence
 Rwanda : Félicien Kabuga jugé « inapte » à subir son procès est maintenu en détention
 Sénégal : Comment mettre fin à la spirale de violence politique dans le pays de la Téranga ?

P.26

P.27

P.28

/ Sport /



Sport - Taekwondo : Cheick Sallah Cissé, champion du monde 2023

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Referendum constitutionnel du

18 juin

Le PARENA votera « NON »

Le parti du bélier blanc a publié une déclaration le mardi 6 juin dans laquelle il annonce qu'il votera contre le projet de nouvelle constitution. Le parti estime que ce projet ouvre la voie à une période de pouvoir personnel sans précédent dans l'histoire contemporaine du Mali.

Le PARENA soulève plusieurs questions qui, selon lui, créent une division entre les Maliens. En ce qui concerne la question de la laïcité, le parti estime que l'on s'accroche à un concept (la laïcité) qui est un pur produit de l'histoire politique et religieuse de la France.

Le PARENA ne peut pas soutenir cette réforme constitutionnelle non consensuelle. Par conséquent, le parti votera "NON". D'autres partis se sont également prononcés et ont déclaré qu'ils voteront contre le projet le 18 juin prochain.

A lire l'intégralité de la déclaration du PARENA en encadré

■ Moctar Sow





PARENA

Parti pour la Renaissance Nationale

Pour une société démocratique et solidaire

DÉCLARATION DU PARENA SUR LE PROJET DE RÉFORME CONSTITUTIONNELLE ET LE RÉFÉRENDUM DU 18 JUIN 2023

**Le projet de constitution soumis à référendum le 18 juin
2023 :**

1- concentre tous les pouvoirs entre les mains d'une seule personne, le futur président de la République. Si cette constitution est adoptée, elle ouvrirait la voie à une période de pouvoir personnel sans précédent dans l'histoire contemporaine du Mali. Au lieu de corriger le culte de la personnalité et la personnalisation excessive du pouvoir ainsi que les dérives autoritaires constatées depuis l'avènement de la démocratie, le projet soumis à référendum les codifie et les aggrave.

Rue Soundiata KEITA, Porte N° 1397 Ouolofobougou Bolibana, Tél (+223) 66 78 90 64 /BPE 2235 Bamako –
Mali/ Site : www.parena.org.ml/e-mail : parena2012@yahoo.fr

De ce fait, il sème les germes de nouvelles crises dont ce pays qui souffre tant, n'a nul besoin ;

2 - le projet de constitution ne contribue pas à une résolution démocratique de la crise du Nord dont le juste règlement conditionnera la restauration de la sécurité, de la cohésion nationale et de la paix au Mali. L'élection, au suffrage universel et au scrutin proportionnel des assemblées régionales qui désigneront les exécutifs régionaux contribuera sans nul doute à la solution de la crise du Nord ;

3- le projet de constitution organise le soupçon et la méfiance vis- à - vis des Maliens de l'extérieur, de leurs enfants, des bi-nationaux qui sont un atout, une richesse pour un vieux pays

d'émigration comme le Mali qui a ses ressortissants sur les cinq continents ;

4- par l'article 14 du projet de constitution, l'État s'engage à reconnaître clairement toutes les confessions et à respecter la liberté de conscience et les croyances religieuses de tous les citoyens. Dès lors, le PARENA s'étonne que l'on s'accroche à **un** concept (la laïcité) qui est un pur produit de l'histoire politique et religieuse de la France. Les controverses suscitées par la référence à la laïcité auraient dû être évitées dès l'instant qu'une partie de l'opinion la conteste. Le concept de laïcité ne vaut pas des déchirements entre Maliens qui doivent tous se reconnaître dans la loi fondamentale du pays. Une constitution requiert le **CONSENSUS** de tous les enfants du pays. Surtout

quand l'autorité de l'État ne s'exerce pas sur des pans entiers du territoire national.

5- en octobre et en novembre 2022, dans un Mémoire adressé aux autorités de transition et rendu public, le PARENA avait recommandé l'abandon du projet de constitution ;

6- le 4 mars 2023, au lendemain des travaux de « finalisation » du projet, notre Parti a décidé de se désolidariser de toute démarche tendant à l'adoption d'un projet controversé de constitution et a demandé instamment aux autorités de concentrer les énergies du peuple sur la sécurisation du territoire et le renforcement de la cohésion nationale afin d'organiser dans les meilleures conditions les scrutins consacrant la restauration de la légalité constitutionnelle ;

7- de notre point de vue, le retour à l'ordre constitutionnel doit se faire sur la base d'une démarche et de règles consensuelles.

8- En 2001, le Président de la République d'alors a retiré son projet de constitution à la veille de l'ouverture de la campagne référendaire ;

9- en 2017, un autre Président a suspendu son projet de révision pour apaiser les tensions politiques et sociales nées de la tentative de réforme ;

10- notre pays qui a aujourd'hui des défis autrement plus urgents et plus importants doit rassembler ses filles et ses fils autour du Mali pour gagner la guerre contre le terrorisme, pour gagner la

bataille de la stabilité, pour gagner la guerre contre la pauvreté, contre l'analphabétisme et la maladie, pour gagner la bataille de la restauration de l'ordre constitutionnel et du retour du Mali dans le concert des Nations.

Au regard de ce qui précède, le PARENA ne saurait s'associer à cette réforme constitutionnelle non consensuelle. Par conséquent, le Parena votera “ **NON** ”.

**Déclaration adoptée par le Comité Directeur du PARENA
réuni en session spéciale le mardi 6 juin 2023.**

Alima Dioba Togola



Qui a dit que Aya Nakamura ne comprend pas Bambara, hier elle était la plus belle de la France .

Des maliennes ont pris son kokou en main sûrement



Ambassade de Chine au Mali



À la veille de la journée mondiale de l'enfance, l'Ambassade de Chine et l'équipe médicale chinoise ont procédé la remise d'un don aux enfants au Centre d'accueil et de Placement familial. Cet événement est dans le cadre de l'Initiative "Réchauffer les coeurs des enfants, action conjointe Chine-Afrique" lancée par la professeur PENG Liyuan, épouse de S.E.M. le Président chinois XI Jinping.



Agence France-Presse



Avec beaucoup d'amour mêlé d'un soupçon de haine, la Suède a salué lundi la retraite de son "plus grand footballeur de l'histoire" Zlatan Ibrahimovic.



Messi Inter Miami



Lionel Messi : "Si c'était une question d'argent, je serais allé en Arabie saoudite ou ailleurs. Je crois qu'il s'agissait de beaucoup d'argent. La vérité est que ma décision finale est ailleurs que là-bas et elle n'est pas liée à l'argent."



AMARA Bathily Page



certains me demandent pourquoi ma vision est différente C'EST LE CHANGEMENT QUE JE VISE À CAUSE DU RETARD ET LE DÉSORDRE

LE PAYS DOGON -

Cette année le prix du coton graine 1er choix est fixé à 295 FCFA. Les paysans contents www.lepaysdogon.info #PAYS_DOGON_TV



ONU Femmes Mali

Lancement de la formation pour le renforcement des capacités des jeunes filles et femmes vivant avec de multiples formes de handicap dont albinisme, VIH. (Initiative Spotlight)



ONU Femmes #Mali appuie 100 jeunes #filles et femmes (dans le domaine de l'esthétique) faisant face à de multiples formes de discrimination croisées dont les femmes vivant avec handicap, celles vivant avec le #VIH, celles vivant avec #albinisme et les femmes mères et célibataires. Le lancement de cette formation de trois mois a eu lieu ce vendredi 02 juin 2023 à #Bamako.

Cette formation s'inscrit dans l'atteinte des objectifs de l'initiative Spotlight, notamment le volet sur lequel ONU Femmes a le leadership (pilier 6 : renforcement des organisations de défense des droits des femmes en vue d'influencer les politiques et pratiques visant l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles (#VFF), y compris les violences basées sur le genre (#VBG) et les pratiques néfastes, et la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive (SSR).

Le programme Spotlight est une initiative du Système des Nations Unies et de l'Union Européenne, en partenariat avec le gouvernement du Mali et la société civile.

Specifics Academie
Spotlight Initiative



ONU Femmes Mali poursuit ses efforts de mise en œuvre du PAN R1325 dans la région de #Ségou. Vingt-cinq membres de l'équipe régionale d'appui à la réconciliation (ERAR) et des comités consultatifs renforcent leurs capacités en prévention et gestion des conflits dans leurs communautés dans le but de les outiller pour prévenir et gérer les conflits dans leurs communautés. Un plan annuel de travail sensible au genre est développé. (29 mai au 1er juin 2023).

Cette activité a été possible grâce à l'appui d'ONU Femmes et l'accompagnement financier de l'Ambassade de l'Espagne

La paix se construit avec les femmes.

Embajada de España en Mali

Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille
Mission d'Appui à la Réconciliation Nationale MARN

Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale



Bravador



Affaire de VPN AU SÉNÉGAL TU ES CONNECTÉ DEPUIS QUEL PAYS EN MODE VPN ?

Ali Abdelkader Foulaty -



Bonne chance aux candidat(e)s qui composent le brevet des études fondamentales (BEF) 2023

Messi Inter Miami -



Marco Verratti sur Instagram : « En tant que joueur, tu es le meilleur joueur de tous les temps, mais en tant que personne, tu es bien meilleur. Bonne chance à toi et à ta famille dans votre futur. Partager ces deux années avec toi a été incroyable »
Verratti



■ Séga DIARRAH



Ils sont maliens, ils disent NON ! #VoteNON-pourLeMali : La ligue malienne des Imams et Érudits pour la solidarité islamique au #Mali appelle tous les "musulmans" à voter massivement "NON" le 18 juin #LI-MAMA

NOUVELLE CONSTITUTION DUMALI

REFERENDUM

Le mouvement de soutien à la LIMAMA et l'ensemble de ses composantes optent pour un **NON** massif, logique, responsable et légitime contre un projet de constitution laïque

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

■ L'ESSOR



Elles concernent les prix d'achat de base du coton graine et des engrais minéral et organique. De bonnes nouvelles pour les producteurs qui sont en train de se préparer pour la campagne agricole



■ Kati 24



VISITE DE COURTOISIE DU CÉLÈBRE CINÉASTE MALIEN, HABIB DEMBELÉ DIT « GUIMBA NATIONAL

J'ai eu l'honneur de recevoir, lors d'une visite de courtoisie, le célèbre cinéaste Habib DEMBELÉ ce samedi 03 Juin, accompagnée de la réalisatrice Ami Traoré « Mamina Production », une femme battante qui œuvre pour promouvoir nos artistes. Nous avons eu à échanger sur la culture malienne.

Je suis très heureuse de recevoir ces deux ambassadeurs de notre culture et je les remercie chaleureusement pour cette visite de courtoisie.

Ensemble pour un Mali meilleur !

#Batouly

#An_biko



**Coopération mali-banque mondiale :
Le ministre Alousséni Sanou signe un
accord de financement de 131,781
milliards de FCFA**



Le ministre de l'économie et des finances m. Alousséni Sanou et la directrice des opérations de la banque mondiale pour le Mali Mme. Clara de Sousa ont procédé à la signature de deux accords de financement de projets pour un montant total de 200.900.000 euros, soit environ 131.781.761.600 F CFA, ce mercredi 07 juin 2023, en présence du ministre de l'environnement, de l'assainissement et développement durable m. Modibo Koné. Le premier Accord de financement signé est relatif au Projet de Restauration des Terres dégradées pour un montant de 144.300.000 d'euros soit environ 94 654 595 100 de FCFA. Ce projet a pour objectif d'accroître l'adoption de pratiques de restauration des terres dégradées intelligentes par rapport au climat et d'accroître l'accès aux opportunités de revenus. Il couvrira 87 communes des régions de Kayes, de Koulikoro, de Ségou et de Mopti et les bénéficiaires directs sont estimés à entre 2 et 2,3 millions de personnes, principalement les jeunes et les femmes. Le second Accord signé concerne le financement du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre doté d'un montant de 56 600 000 euros, soit environ 37 127 166 200 FCFA.

Ce projet à vocation régionale qui couvre les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, vise à améliorer, dans ces pays :

- l'indice de performance statistique ;
- la comparabilité des statistiques de base ;
- et la modernisation des structures en charge des statistiques.

« Il est utile de souligner que la disponibilité de données et de statistiques de bonne qualité au Mali est essentielle pour éclairer les politiques publiques. À ce titre, le projet permettra d'améliorer les systèmes statistiques au bénéfice des politiques publiques » a dit le ministre de l'Economie et des Finances lors de la cérémonie de signature. Le ministre Alousséni SANOU s'est réjoui de la bonne qualité des relations entre la République du Mali et l'institution financière.

« Je note avec satisfaction l'amélioration des relations de coopération entre le Gouvernement de la République du Mali et le Groupe de la Banque mondiale à travers la diversité et l'importance des financements récents. » a dit le ministre avant d'adresser les remerciements des plus hautes autorités de la Transition au Groupe de la banque mondiale et à l'équipe pays pour leur accompagnement et leur appui.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT

**13e session du conseil supérieur de
l'agriculture : Le président du conseil
supérieur de l'agriculture a pris
d'importantes décisions**



Le président de la transition, son excellence le colonel Assimi Goita, chef de l'état, a validé le lundi 5 juin 2023, le plan de campagne agricole 2023. C'était à l'occasion de la 13e session du conseil supérieur de l'agriculture qui s'est tenu au palais de Koulouba.

L'exercice qui se penche sur les grandes préoccupations du monde rural, un secteur représentant une large part du produit intérieur brut du Mali, a approuvé le bilan de la campagne 2022-2023 et a fait des projections sur la prochaine campagne 2023-2024. Les résultats obtenus au cours de la campagne 2022 sont encourageants. Le Président de la Transition a salué le dynamisme du secteur, tout en rappelant l'importance que revêt la production agricole pour l'économie malienne. Le Président GOITA a insisté sur la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, des recommandations issues de la dernière session du Conseil supérieur de l'agriculture.

Le Chef de l'État a par ailleurs pris d'importantes décisions au cours de cette session au titre de la campagne 2023-2024. Il s'agit entre autres de :

- La prise en charge des crédits d'intrants des producteurs de coton sur les superficies perdues suite à l'attaque des jassides et des inondations au titre de la campagne 2022/2023 soit un montant total de 9 938 774 839 FCFA
- La fixation du prix subventionné de l'engrais minéral à 14 000 F CFA le sac de 50 kg et celui de l'engrais organique à 3000 FCFA par sac de 50 kg
- Le prix d'achat de base de coton graine de premier choix est fixé à 295 FCFA le kg
- L'affectation des 10 % de production de graine de coton aux huileries agréées pour l'alimentation du bétail et des bœufs de labour est maintenue.

Le Chef de l'État a souhaité une bonne campagne agricole 2023 au monde paysan, tout en incitant l'ensemble des acteurs à redoubler d'effort pour l'émergence du secteur dans notre pays.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

Vulgarisation du projet de constitution : L'ASSEP joue sa partition



Le jeudi 1er juin 2023, l'Agetic a servi de cadre pour la tenue de la journée d'appropriation du projet de Constitution par la presse privée. Cette activité, organisée par l'Association des éditeurs de presse privée (Assep), était placée sous le thème : "Rôle et responsabilité de la presse pour une information saine des citoyens sur les dispositions controversées ou pertinentes pour un scrutin référendaire apaisé".

Cette session d'appropriation a été organisée à l'initiative de l'Association des éditeurs de presse privée (Assep) pour débattre des présupposés controversés qui se trouveraient dans les dispositions du projet de Constitution. Selon les dires du président de l'Assep, Ousmane Dao, le débat autour de ce projet de Constitution est beaucoup alimenté par des dispositions comme la laïcité, l'impossibilité pour celui qui veut devenir président de la République d'avoir une double-nationalité, etc. Autant de dispositions qui font objet de débat au sein de l'opinion publique.

"En tant qu'acteurs qui jouent ce rôle d'interface, ce serait aussi bien pour notre participation constructive à la vulgarisation de ce projet de Constitution, d'avoir nous-mêmes une nette compréhension de l'ensemble de ces dispositions qui sont aussi novatrice", expliquera-t-il. C'est un cadre que l'Assep a créé avec les acteurs de la presse pour qu'ils puissent ensemble, avec l'assistance des experts, discuter de ces dispositions qui sont dites controversées et des discussions qui sont pertinentes pour que les prochaines semaines, les acteurs de la presse puissent être actifs de manière constructive dans l'apport à une meilleure compréhension de ces dispositions auprès de la population.

Dao a soutenu que faire une Constitution est un acte majeur qui vient influencer la vie même de la nation. Chaque citoyen est interpellé à s'approprier ce projet de Constitution pour que, de manière lucide et très responsable, il puisse s'exprimer le 18 juin prochain. Il conclura ses propos en disant que : "En tant que presse et piliers de la démocratie, nous ne devons pas rester en marge. Nous devons nous donner les garanties d'une participation constructive et assez efficace".

Ibrahim Ikassa Maïga, ministre de la Refondation, chargé des Relations avec les institutions qui a présidé la cérémonie d'ouverture, dira que le thème choisi est un angle de vue qui permet d'aller un peu plus en profondeur parce que, poursuivra-t-il, il s'agit de créer les conditions d'un débat sain et de pouvoir comprendre la vision et les enjeux, surtout l'es-

Referendum du 18 juin : Les organisations de la société civile du Mali pour un oui massif



Les organisations de la société civile du Mali entrent dans la danse en appelant les Maliens à une mobilisation massive pour un oui le 18 juin prochain 2023. Ces organisations estiment que voter oui, c'est opter pour la stabilité, c'est couronner la lutte pour le changement. C'était lors de leur point de presse organisé le samedi 3 juin dernier à leur siège sis à Fala-dié.

Le point de presse s'est tenu en présence de la présidente de la Forsat-civile, Aïché Baba Kéïta, le président du mouvement Sentinelles Mali Kura, Mohamed Djiré, entre autres.

Selon les membres de la société civile, le processus de Transition a atteint une étape décisive à travers l'organisation du referendum constitutionnel le 18 juin prochain. Ils ont estimé que le temps est venu de sortir le Mali des crises politiques et institutionnelles. Pour eux, ce rendez-vous démocratique nous interpelle pour la grandeur de notre pays. Dans sa déclaration, le président des organisations de la société civile du Mali, Boureïma Allaye Touré, dira que ce projet de Constitution consacre une avancée majeure dans la construction du Mali Kura en ce sens qu'il est ancré dans nos valeurs sociétales.

"Le projet de Constitution pour la première fois dans l'histoire du Mali, constitutionnalise la Société Civile dans sa mission de veille et intégré les légitimités traditionnelles dans la prise de décision à travers le sénat", a-t-il dit. Et d'ajouter que voter oui pour le projet de Constitution, c'est assurer les bases de la refondation, c'est créer les conditions pour la réconciliation nationale, c'est répondre aux aspirations profondes des populations meurtries par des années de crises multiples et complexes.

Ibrahima Ndiaye / Source : Mali Tribune

prit des textes et contenus dans les dispositions du projet de Constitution. Au nom des autorités de la Transition, le ministre Ibrahim Ikassa Maïga a salué cette approche qui permet aux citoyens avertis et aguerris que sont les journalistes de mieux s'approprier de ces aspects et de pouvoir les expliquer dans un langage accessible au commun des Maliens.

Zeïnabou Fofana / Source : Mali Tribune

Pr Salikou Sanogo de L'EDR : "L'inévitable refondation en cours doit déboucher sur un état fort"

La nouvelle formation politique en gestation espoir pour la démocratie et la république (EDR), des héritiers politiques de feu Soumaila Cissé, a animé un point de presse le samedi 3 juin à la maison de la presse. Le principal conférencier, le Pr Salikou Sanogo, après avoir fait le tour d'horizon sur les divergences ayant motivé la création de l'EDR, a appelé les militants et sympathisants du nouveau parti à voter pour le oui lors du référendum.

Des responsables de l'Espoir pour la démocratie et la république (EDR) étaient face à la presse le samedi dernier. Au cours de ce point de presse, il a été question de l'affaire URD qui a conduit à la création de l'EDR et de l'actualité politique du pays marquée par le référendum. Le Pr Salikou SANOGO, à cette occasion, est revenu sur le feuilleton judiciaire de plusieurs mois de procès entre les responsables de l'URD après le décès de son président fondateur Soumaila Cisse. « Finalement, en son audience du 12 avril 2023 la Cour suprême du Mali a rejeté notre pourvoi mettant ainsi fin au volet civil de cette incompréhensible et inacceptable affaire. Je venais ainsi de comprendre avec mes camarades que la vérité de « la justice » n'est pas forcément celle de la raison. Nous avons estimé qu'il était temps de tourner cette triste page », a indiqué Salikou SANOGO. Face à cette décision, il a souligné que lui et ses camarades avaient décidé de rester sur la scène politique en créant un nouvel appareil politique dénommé « ESPOIR POUR LA DÉMOCRATIE ET LA RÉPUBLIQUE » en abrégé (EDR). La nouvelle formation politique constituée par des responsables et militants de l'URD décide de maintenir le cap fixé par le pari de la poignée de mains, en continuant d'honorer la mémoire du Président Soumaila Cissé tant au sein du FSD, du M5-RFP que dans tout autre regroupement partageant les mêmes valeurs et les mêmes visions. À cet effet, réaffirmant son soutien aux efforts de la transition, le Pr Salikou SANOGO a estimé que l'inévitable refondation en cours devait déboucher sur un État fort, un État qui saura unir et protéger la Nation, un État qui crée l'espoir, un État dans lequel la justice est sagement distribuée. « C'est en cela que nous avons inscrit notre combat, pour un Mali uni, paisible et prospère, combat conforme à nos principes et valeurs », a précisé le conférencier, tout en appelant ses militants et ses sympathisants à faire du 18 juin une grande fête nationale, républicaine et démocratique, en votant massivement oui pour l'adoption de la nouvelle Constitution. « Dans cette perspective, notre parti, Espoir pour la Démocratie et la République, EDR, prendra sa part et toute sa part. Et dès à présent il met en mission ses militants, ses sympathisants et lance un appel à tous les Maliens épris de paix et de justice partout au Mali et à l'extérieur à voter en faveur du Oui le 18 juin 2023 », a invité Pr Salikou SANOGO.

PAR SIKOU BAH / Source : Info Matin

Campagne de sensibilisation sur la résolution 1325 : Promouvoir la participation des femmes et des jeunes en zones rurales du Mali

Lancée en avril 2023, la campagne de la MINUSMA visant à promouvoir la participation des femmes et des jeunes à la veille du Referendum et des élections générales se poursuit dans les zones rurales des régions du Centre du Mali. Dans ce cadre, la MINUSMA a récemment organisé du 22 au 24 mai 2023 une série de sessions d'information dans les régions de Mopti et de Bandiagara, axée sur les piliers Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, avec un accent particulier sur la participation.

Les quatre sessions qui ont été organisées ont réuni plus de 250 participants dont plus de 170 femmes représentant des Organisations de la société civile, des autorités locales, des leaders traditionnels et religieux, ainsi que des jeunes. Ces rencontres aussi enrichissantes pour les participants que pour la MINUSMA, se sont déroulées en partenariat avec des associations locales ainsi que l'association des femmes artisans et productrices. L'objectif principal de ces sessions d'information était de mettre en évidence l'impact crucial de la participation des femmes et des jeunes sur la durabilité du processus de paix. De ce fait, dans les échanges l'accent a été mis sur l'importance de soutenir les efforts visant à atteindre la parité des genres et à garantir la pleine contribution des femmes comme des hommes aux processus électoraux et politiques en cours au Mali. La sensibilisation et la diffusion des connaissances acquises lors de ces sessions pourront grandement contribuer à renforcer l'adhésion des populations locales et à favoriser une participation accrue et significative des jeunes et des femmes, visant dans le long terme à aboutir à une paix durable. Par conséquent, les participants ont été invités à soutenir le Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 et à sensibiliser activement leurs communautés respectives. Les retours des participants ont été extrêmement positifs, témoignant de leur enthousiasme et de leur intérêt pour cette initiative. Ils ont estimé que ces sessions étaient importantes pour favoriser le retour de la paix et de la coexistence dans leurs régions. Depuis le mois d'avril 2023, douze sessions ont été organisées sur les vingt prévues. Lors d'une évaluation à mi-parcours, il a été constaté que cette campagne suscite un engouement et un intérêt considérables parmi les populations locales. Ces dernières recommandent vivement son extension vers d'autres zones rurales. Elles ont également souligné qu'étant un moyen propre de la culture et des coutumes maliennes, l'approche basée sur la proximité communautaire est un élément clé pour renforcer la confiance entre la Mission et les populations et l'adhésion de la population.

Source : Minusma

www.malikile.com

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé le « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques. Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privées. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais
Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

• Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
• Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Tir à l'arc – Canoë – Parcours de Combatant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Aérobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Avant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires. Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:
2 000 000 FCFA
Frais d'Inscription :
300 000 FCFA

Séjour Exceptionnel à Dakar pour les formalités de visas en Juillet 2023

MADE IN BRITAIN



City Sightseeing
Dubai

Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.



WE SHOW YOU DUBAI!
DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

24 24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Odeira Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.

48 48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



24/48



On-board



Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

WARABIZ TOUR



BAMAKO - DUBAI VIA DAKAR
SÉJOUR - DUBAI :
DU 05 AU 19 AOÛT 2023

Tarifs : 1 800 000 FCFA
Frais d'inscription : 300 000 FCFA



Emirates Holidays - BAMAKO - DUBAI

ANGLETERRE 2023

REJOIGNEZ-NOUS À
BARTON HALL

LES MEILLEURS PARCS
D'ATTRACTIONS
DE LONDRES



An Amazing Experience With us

13 ans
D'Expériences



SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Dernière
l'Agence Kalo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr



SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Dernière
l'Agence Kalo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.



Signature d'accord entre le Mali et la Banque mondiale : La belle moisson du ministre Alousséni Sanou

La coopération entre le Mali et la Banque mondiale est au beau fixe. Malgré la crise protéiforme qui ébranle les fondements du Mali, la Banque mondiale continue d'accompagner notre pays. C'est dans ce registre que le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni SANOU, et la directrice des Opérations de la Banque Mondiale pour le Mali, Mme Clara De Sousa, ont signé deux accords de financement de projets pour un montant total de 200 900 000 euros, soit environ 131 781 761 600 F CFA, le mercredi 7 juin 2023. Ces deux accords permettront de financer des projets de développement au profit des jeunes et des femmes. La cérémonie de signature s'est tenue en présence du ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Modibo Koné.

Visiblement satisfait de l'accompagnement indéfectible de la Banque mondiale à notre pays dans une période cruciale de son existence, le ministre de l'Économie et des Finances a saisi cette occasion pour remercier chaleureusement la Directrice des Opérations de la Banque Mondiale pour le Mali, Mme Clara De Sousa,

pour son leadership. Dans son intervention, il dira qu'il est utile de souligner que la disponibilité de données et de statistiques de bonne qualité au Mali est essentielle pour éclairer les politiques publiques. À ce titre, le projet permettra d'améliorer les systèmes statistiques au bénéfice des politiques publiques. Je me réjouis de la bonne qualité des relations entre la République du Mali et l'institution financière.

Je note avec satisfaction l'amélioration des relations de coopération entre le Gouvernement de la République du Mali et le Groupe de la Banque mondiale à travers la diversité et l'importance des financements récents. Je tiens également à adresser les remerciements des plus hautes autorités de la Transition au Groupe de la Banque mondiale et à l'équipe pays pour leur accompagnement et leur appui », a-t-il fait savoir.

Il est important de souligner que le premier accord de financement signé est relatif au Projet de Restauration des Terres dégradées pour un montant de 144 300 000 euros, soit environ

94 654 595 100 FCFA. L'objectif de ce projet est certainement d'accroître l'adoption de pratiques de restauration des terres dégradées intelligentes par rapport au climat et d'accroître l'accès aux opportunités de revenus. Il couvrira 87 communes des régions de Kayes, de Koulikoro, de Ségou et de Mopti et les bénéficiaires directs sont estimés à entre 2 et 2,3 millions de personnes, principalement les jeunes et les femmes.

Quant au second accord signé, il concerne le financement du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre doté d'un montant de 56 600 000 euros, soit environ 37 127 166 200 FCFA. Ce projet couvre les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et vise à améliorer, dans ces pays, l'indice de performance statistique, la comparabilité des statistiques de base et la modernisation des structures en charge des statistiques. Il a une vocation régionale et permettra de donner un coup d'accélérateur à l'économie de notre pays.

Le point saillant de la cérémonie a été la signature de l'accord entre le ministre de l'Économie et des Finances et la directrice des Opérations de la Banque Mondiale pour le Mali, Mme Clara De Sousa, suivie de l'échange de documents. À travers la signature de ces deux accords, la Banque Mondiale confirme son statut de leader dans le financement des projets structurels dans les pays en voie de développement.

■ Ibrahim Sanogo

Communiqué de la Médiation internationale



La Médiation internationale reste fortement engagée auprès des parties maliennes pour aider au parachèvement, dans les délais les plus rapides qui soient, de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du Processus d'Alger. Conclu il y a déjà huit ans, cet Accord est la pierre angulaire du règlement durable des crises récurrentes qui ont affecté la partie septentrionale du Mali et un élément essentiel de l'entreprise en cours de refondation de l'Etat malien. En outre, l'exécution des engagements qui y sont contenus contribuera grandement à la sécurité et à la stabilité régionales.

Tout en saluant les avancées enregistrées, la Médiation note que des aspects importants de l'Accord restent encore à traduire dans les faits, y compris la matérialisation des dividendes de la paix au profit des populations vivant dans les zones affectées par le conflit. À cet égard, la Médiation note avec une profonde préoccupation les souffrances indicibles infligées aux habitants des régions de Gao et de Ménaka, confrontés à l'intensification des attaques terroristes et à la montée de la criminalité, ainsi que les déplacements forcés importants de populations en direction d'autres régions, y compris celles de Kidal. Elle ex-

prime sa pleine solidarité avec ces populations et celles du Centre du Mali, également aux prises avec le fléau du terrorisme et de la violence, ainsi qu'avec le peuple malien d'une façon générale. Elle appelle à une mobilisation internationale accrue pour leur apporter l'aide humanitaire requise.

Cette situation met en exergue, s'il en était besoin, l'impératif de la relance urgente du processus de paix. La Médiation, rappelant les efforts par elle consentis en direction des parties, y compris les propositions qu'elle a soumises en avril dernier, forme l'espoir que ces actions soutenues permettront de créer les conditions de la relance des mécanismes de suivi de l'Accord de paix et le parachèvement de son application.

Dans ce contexte, la Médiation note les préoccupations exprimées par la CMA et la Plateforme sur le projet de constitution soumis à référendum le 18 juin s'agissant de la prise en compte des dispositions de l'Accord de paix dans le nouveau texte. Elle note également la position du Gouvernement, notamment sur le fait qu'aucune disposition du projet de constitution ne fait obstacle à la mise en œuvre de l'Accord de paix et sa volonté exprimée d'honorer tous les engagements pris.

La Médiation internationale, relevant la réaffirmation par les parties de leur attachement à l'Accord de paix et à son rôle, sous la direction de l'Algérie en tant que chef de file, souligne l'impératif de la mise en œuvre de tous les piliers de l'accord qui constituent un ensemble indissociable, y compris ceux relatifs au cadre institutionnel en plus des aspects liés à la défense et à la sécurité, ainsi qu'au développement socio-économique. Elle exhorte les parties à s'accorder d'urgence sur les mesures de garanties nécessaires à cet égard.

La Médiation réaffirme son engagement à assumer pleinement son rôle de garant politique de la mise en œuvre de l'Accord de paix, y compris les réformes institutionnelles prévues.

Enfin, la Médiation relève avec satisfaction la volonté manifestée par les parties, de sortir, par le dialogue, le processus de paix de l'impasse actuelle et d'œuvrer ensemble pour parvenir à des solutions consensuelles permettant la relance de la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Bamako, le 6 juin 2023



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Gouvernance : Un plomb dans l'aile de la Transition rectifiée !

Le patriotisme est une fibre nourrie par des minorités à l'échelle mondiale, en témoignent les dérives et gestions chaotiques au nom des intérêts égoïstes et égocentriques des gouvernants. Constatant l'état de déliquescence et de faillite de notre pays, la minorité patriotique qui a existé le long des différents régimes, s'est vue renforcée par une prise de conscience généralisée du peuple malien. C'est au pic de cette prise de conscience, que le M5-RFP constitué à la base par une troika, investissait le cœur d'un peuple meurtri et épris de justice et de liberté. L'état d'esprit de ce mouvement envire la majorité des groupes de contestation, qui s'attèlent à récupérer et à préserver l'intégrité, l'indépendance, l'unité et la souveraineté de notre cher pays. Dans la stratégie engagée par un groupe de corporations aussi cosmopolites que divers, le M5-RFP, il fallait s'attendre à un dénouement compliqué.

Dans cette situation suffocante, l'aile militaire du changement prenait ses responsabilités en parachevant la lutte héroïque de l'aile civile. Pour raison de non maîtrise et d'absence de boussole précise, l'aile militaire a voulu opérer le changement avec ceux qui étaient contre le changement, une utopie qui n'a jamais marché et qui ne marchera jamais. Au soir du 24 mai 2021, il fallait revenir à la logique et survint la rectification de la Transition. Traînant avec elle quelques poids gênants, l'aile militaire a fait appel aux vrais acteurs du changement, le M5-RFP. C'est ainsi qu'après consensus, le Dr Choguel Kokala Maiga est proposé à la tête de la station primatoriale. L'aile militaire a demandé et obtenu des concessions qui préservaient la stabilité en son sein, mais dont la gestion actuelle constitue une impasse. L'une de ces concessions est le maintien en l'état du CNT, dont la composition n'a échappé à aucun malien averti. Notre pays doit avoir comme super priorités, l'éducation et la formation "l'apprentissage est le plus sûr moyen de s'affranchir des défauts de connaissance". Après la nomination de l'architecte de la Transition rectifiée, le Dr Choguel Kokala Maiga à la tête de la primature, le peuple malien s'est rendu compte du retard accusé dans la prise de conscience pour son autodétermination. Du haut de la tribune des nations unies, le Dr Choguel Kokala Maiga déclenche une vague d'admiration et de culture patriotique, par un discours magistral à couper le souffle. Voilà le véritable départ de la Transition rectifiée, qui suscite une adhésion massive de la population à sa cause. Après l'euphorie d'une victoire, survient la ges-

tion des temps faibles et des difficultés structurelles. La collaboration des forces du changement (l'aile militaire et l'aile civile) connaît deux difficultés majeures, la première se trouve du côté de l'aile militaire dont la cohésion des 5 Colonels souffre de défaillance fonctionnelle corporative, et la deuxième réside dans le statut du M5-RFP. Ces difficultés se traduisent, du côté des militaires, par une légitimité acquise par les armes dont les principaux acteurs pensent en être les seuls privilégiés dans un environnement où chacun est maître de son territoire, et du côté du M5-RFP, par l'erreur de certains membres qui ont cru que nous avons gagné des élections dans un pays stable politiquement et économiquement. De ces difficultés, le M5-RFP a souffert, mais tiendra parce que la réalité du terrain a fait comprendre à ses membres, la gymnastique cérébrale et architecturale à laquelle s'adonne son premier responsable, le Dr Choguel Kokala Maiga. De celles de l'aile militaire, il y en a qui sont inhérentes à la diversité des corporations et d'autres sur fond d'intérêts personnels. Ce sont les plus grandes difficultés, d'autant plus qu'elles viennent des détenteurs du pouvoir, qui peut d'ailleurs vaciller à cause d'elles. L'orientation géopolitique de notre pays, commande à l'aile militaire qui détient le pouvoir de s'atteler à résorber ses difficultés, sous peine de crise dont le Mali se relèvera difficilement. Nous ne pouvons-nous permettre, au moment où tous les projecteurs sont braqués sur nous, de faire de la place à des situations de méfiance ou de doute qui fissurent la cohésion et l'unité d'action. Il est temps que l'aile militaire démontre au peuple,



que des susceptibilités et des coups bas n'ont pas leurs places dans le Mali Kura. Les agitations, les dérapages et les dérives de leurs protégés, doivent faire l'objet de mesures fortes qui rassurent l'aile civile. Nous sommes dans un bateau dont le gouvernail peut se détacher des actions du conducteur, les ambitions égoïstes et égocentriques de certains, ne doivent pas vous aveugler au point de vous en être préjudiciables. Faites preuve de hauteur en dissipant systématiquement les malentendus et incompréhensions, en y apportant les mesures correctives nécessaires. Contrôler surtout les sorties malencontreuses de vos protégés, en faisant savoir à tous, que l'équilibre du Mali est fragile et que nous avons besoin de ramer dans le même sens. C'est à ce prix que nous pourrions fondre le plomb qui se trouve dans notre aile afin que la Transition rectifiée vole plus haut. Le partenariat des forces du changement (l'aile militaire et l'aile civile) doit se consolider en se débarrassant des impuretés, pour un Mali Uni, Indépendant, prospère et souverain. Dieu bénisse le Mali.

Issa kané dit Kais
Président du Groupe d'Action pour un Mali
Nouveau (GAMN)
Porte-parole du FSD

Nouvelle Constitution : La Médiation internationale joue la carte de l'apaisement



Pour une sortie de crise, la Médiation internationale a une fois encore exhorté les parties maliennes à s'accorder d'urgence sur les mesures de garanties nécessaires par rapport au respect de l'accord pour la paix dans la nouvelle constitution. Elle a également réagi au sujet de la montée en flèche de l'insécurité dans les régions du nord avec l'intensification des attaques terroristes et à la montée de la criminalité, demandant l'appui des partenaires humanitaires. Après sa mission effectuée à Kidal, la Médiation internationale s'est prononcée sur la mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger ainsi que les préoccupations relatives au projet d'une nouvelle Constitution.

Dans son communiqué, la Médiation internationale a fait part de son engagement auprès des parties maliennes pour aider au parachèvement, dans les délais les plus rapides qui soient, de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du Processus d'Alger. Rappelons que cet accord a été signé il y a déjà huit ans. « Cet Accord est la pierre angulaire du règlement durable des crises récurrentes qui ont affecté la partie septentrionale du Mali et un élément essentiel de l'entreprise en cours de refondation de l'Etat malien », a indiqué la Médiation internationale.

En outre, pour la Médiation, l'exécution des engagements contenus dans cet Accord contribuera grandement à la sécurité et à la stabilité régionale. Elle a par ailleurs salué « les avancées enregistrées », notant que des aspects importants de l'Accord restent encore à traduire dans les faits, y compris la maté-

rialisation des dividendes de la paix au profit des populations vivant dans les zones affectées par le conflit. Sur la question des questions relatives à la sécurité, la Médiation déplore « les souffrances indicibles infligées aux habitants des régions de Gao et de Ménaka, confrontés à l'intensification des attaques terroristes et à la montée de la criminalité, ainsi que les déplacements forcés importants de populations en direction d'autres régions, y compris celles de Kidal ».

Exprimant sa pleine solidarité avec ces populations et celles du centre du pays, elle a lancé un appel à « une mobilisation internationale accrue pour leur apporter l'aide humanitaire requise ». Cette situation met en exergue, s'il en était besoin, l'impératif de la relance urgente du processus de paix. La Médiation, rappelant les efforts par elle consentis en direction des parties, y compris les propositions qu'elle a soumises en avril dernier, forme l'espoir que ces actions soutenues permettront de créer les conditions de la relance des mécanismes de suivi de l'Accord de paix et le parachèvement de son application.

Pédagogie sur la nouvelle constitution. Sur la nouvelle constitution et la consultation référendaire prochaine, la Médiation dit avoir noté les préoccupations exprimées par la CMA et la Plateforme sur le projet de constitution soumis à référendum le 18 juin s'agissant de la prise en compte des dispositions de l'Accord de paix dans le nouveau texte. Elle dit également avoir noté la position du Gouvernement, notamment sur le fait « qu'aucune disposition du projet de constitution ne fait obstacle à la mise en œuvre de l'Accord de paix et sa vo-

lonté exprimée d'honorer tous les engagements pris ».

Rappelons que les groupes armés regroupés au sein du Cadre Stratégique Permanent pour la Paix, la Sécurité et le Développement (CSP-PSD) ont, à l'issue d'une rencontre, annoncé que la nouvelle constitution « ne prend pas en charge les dispositions principales de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ». Du 3 au 5 juin 2023 à Kidal, les Mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, notamment la CMA et la Plateforme du 14 Juin 2014, regroupés au sein du CSP-PSD, ont tenu une rencontre en prélude à la visite de la Médiation Internationale à Kidal du dimanche 4 Juin 2023.

Le CSP-PSD avait indiqué que « l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu de processus d'Alger demeure le seul outil d'une paix durable et d'une réconciliation nationale », déplorant ainsi « l'absence de volonté politique des autorités de transition pour transcender le blocage pour sa mise en œuvre ». Les groupes armés estiment que la date du référendum a été « fixée unilatéralement par les autorités de la transition », réitérant « sa position de rejet du projet de constitution en l'état actuel conformément à sa déclaration du 28 mars 2023 ».

La Médiation internationale, avec à sa tête l'Algérie en tant que chef de file, souligne « l'impératif de la mise en œuvre de tous les piliers de l'accord qui constituent un ensemble indissociable, y compris ceux relatifs au cadre institutionnel en plus des aspects liés à la défense et à la sécurité, ainsi qu'au développement socio-économique ». Elle a exhorté les parties à s'accorder d'urgence sur les mesures de garanties nécessaires à cet égard, réaffirmant son engagement à assumer pleinement son rôle de garant politique de la mise en œuvre de l'Accord de paix, y compris les réformes institutionnelles prévues.

■ Binadjan Doumbia

Gestion des déchets ménagers : Quand la saison des pluies et l'insalubrité font bon train



A Bamako, la saison des pluies est le plus souvent synonyme de misère pour les riverains. Le problème qui caractérise le fait est généralement dû à la gestion des déchets ménagers. Bien vrai que la période hivernale ait commencé il n'y a pas très longtemps, l'on remarque déjà un désordre dans la gestion des déchets de plus d'un ménage de la capitale. En bref, la quasi-totalité des quartiers de Bamako coulent actuellement sous des immondices.

Depuis quelques temps, certains quartiers de la capitale sont pratiquement infréquentables à cause de l'insalubrité qui y règne. Eaux souillées, caniveaux pleins, déchets ménagers entassés devant la porte de plusieurs familles, le tout couronné par des odeurs nauséabondes et pestilentielles, bref à peine l'hivernage commencé, les quartiers de la capitale se transforment en de véritables dépotoirs. Et comme tous les ans, on assiste impuissant à une déferlante d'ordures entraînées par les eaux de pluie dans les quartiers. Cela, avec l'exposition d'immondices qui traînent soit devant les maisons, les marchés, les caniveaux et même en pleine ville. Un état de fait qui, d'ailleurs, est source de séries d'inondations destructrices qui interviennent en cas de fortes pluies.

Conséquences sanitaires

Sur le plan de la santé, les spécialistes alertent sur les conséquences de la présence continue des déchets et des odeurs nauséabondes sur la santé humaine. Le Dr. M. Sa-

maké fait comprendre que l'insalubrité à la base est source de plusieurs problèmes de santé. « L'insalubrité pendant la période hivernale peut favoriser plusieurs maladies telles que le paludisme, la diarrhée, ... Il faut comprendre que les déchets sont déjà nocifs pour la santé humaine, raison pour laquelle on recommande toujours de vivre dans un environnement sain et fréquentable », fait-il comprendre.

Approché concernant le sujet, certaines ménagères ont soutenu qu'en cette période, les déchets ne devraient pas tarder à être ramassés. Des yeux de celles-ci, l'état insalubre des quartiers n'est pas seulement dû à la mauvaise gestion des ménages, mais aussi et surtout au travail des sociétés de ramassage de déchets.

Si certaines personnes tiennent pour responsables de la situation les sociétés de ramas-

sage de déchets, ceux-ci de leur côté affirment faire de leur mieux pour que les déchets ne traînent pas avant d'être ramassés. Approché par nos soins, Fassirima Diarra, responsable d'une société de ramassage en commune 4 remarque que l'insalubrité pendant la période hivernale incombe aux ménages. D'après lui, il y a toujours eu des défaillances dans la gestion des déchets ménagers dans plusieurs quartiers de la capitale. Par ailleurs, il affirme que la situation n'est plus aussi stable de leur côté ces derniers temps. « Nous faisons de notre mieux en ce qui concerne le ramassage des ordures ». Mais actuellement, les choses sont assez complexes, vu que nous n'avons pas réellement d'endroit où déverser les déchets. C'est ce qui explique aussi le fait que les ordures restent plusieurs jours avant d'être ramassées. Une situation qui rend la ville plus sale qu'elle ne l'est déjà, laisse-t-il entendre.

Au regard de ce qui précède, il est important pour les populations de pratiquer les bons gestes civiques qui permettent d'assurer la propreté de leur environnement. Cela en renvoyant leur système de gestion des déchets ménagers. Ainsi, tous ces efforts combinés pourraient contribuer à réduire considérablement les problèmes d'insalubrité dans les quartiers et rendre la ville propre et plus fréquentable.

Siguéta Salimata DEMBELE



Sénégal : Macky Sall use de la stratégie du silence



Malgré les 16 morts annoncés lors des manifestations ayant marqué le verdict de la justice dans l'affaire de viol impliquant Ousmane Sonko, influent homme politique et opposant à l'actuel président, le régime est resté silencieux. Sur l'attitude de Macky Sall, les avis divergent. Alors que le Sénégal est sous tension depuis la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko à deux ans de prison ferme pour « corruption de la jeunesse » jeudi 1er juin, le président Macky Sall se tient silencieux. Pas d'allocution solennelle pour déplorer les seize civils tués dans les heurts entre la police et les partisans de l'opposant, pas de communiqué de la présidence. Le verdict devrait rendre Ousmane Sonko inéligible lors de la présidentielle de février 2024. Sur la question, les avis sont divisés.

« Face à un tel bilan humain, ce silence est inexplicable, déplore l'opposant Déthié Fall, membre de la coalition Yewwi Askan Wi, proche d'Ousmane Sonko, qui réclame la démission du chef de l'Etat. Son régime use d'une violence inouïe contre des manifestants qui ne veulent plus de lui. Il doit prendre la parole », exige-t-il, s'appuyant sur les vidéos documentant une répression musclée des forces de l'ordre.

Depuis la fin du procès, le ministre du tourisme, Mame Mbaye Niang, son collègue à l'intérieur, Félix Antoine Diome, et les représentants de la police nationale se sont relayés pour démentir tout usage disproportionné de la force par les services de sécurité et imputer les récents troubles à des « forces

occultes » et à une « présence étrangère ». Sauf que sur les images et vidéos ayant circulé, les mêmes individus armés sont aperçus parmi les manifestants mais aussi près des forces de l'ordre. Une situation qui interroge sur l'origine de ces corps étrangers.

Pour la majorité, les tensions actuelles n'illustrent en rien une hostilité contre Macky Sall suspecté de vouloir briguer un troisième mandat, rumeur qu'il refuse de confirmer ou démentir.

« Il n'y a pas de crise politique ou de soulèvement populaire contre le régime », martèle un cadre de la majorité présidentielle dans *Le Monde*. « Le président n'a donc aucune raison de s'exprimer sur les derniers événements. Des éléments étrangers soutenus par le Pastef [parti d'Ousmane Sonko] tentent de déstabiliser notre démocratie. Mais la situation est sous contrôle. Macky Sall parlera si la situation le réclame », assure-t-il.

Depuis des mois, la stratégie du silence du président sénégalais semble savamment utilisée comme arme politique pour prendre le dessus de ses adversaires. Lui qui avait promis de quitter le pouvoir après deux mandats entretient le doute sur ses ambitions pour la présidentielle de 2024. Jusqu'ici, Macky Sall laisse son entourage s'exprimer à sa place, ce qui fait planer le mystère sur ses réelles intentions. Des cadres de son parti et des ministres instillent l'idée de la légalité d'un troisième mandat, pourtant jugé anticonstitutionnel par nombre de juristes et par l'opposition. « Si le chef de l'Etat se tait, c'est aussi

pour manifester son ressentiment vis-à-vis de ceux qui expriment leur refus d'un éventuel troisième mandat. Il manifeste ainsi une forme de colère rentrée à l'égard de ses détracteurs. C'est une erreur car il renforce ainsi l'image de président autoritaire que ces derniers lui collent », estime Alioune Tine, président du groupe de réflexion Afrikajom Center.

Alors que son silence fait encore débat dans le pays sur les violentes manifestations ayant enregistré des morts. Pendant ce temps, l'on parle de l'instauration d'une journée dédiée au dialogue national avec ses opposants.

Alors que son rival a refusé de participer à cet événement, Macky Sall a tenu à rappeler qu'il était le « maître des horloges ». Et a répondu de façon cinglante à ceux qui le pressent pour qu'il s'exprime sur son vœu d'un éventuel nouveau mandat : « Si vous voulez un mandat, il suffit de me le demander. Si ça me plaît, je peux céder sans problème, mais vous devez me le demander avec la courtoisie qui convient. »

Rappelons qu'en mars 2021, alors que le pays s'était enflammé suite à l'arrestation d'Ousmane Sonko ayant occasionné quatorze morts dans des affrontements avec les forces de l'ordre, la parole présidentielle s'était fait attendre. « Il avait fallu l'insistance des médiateurs religieux pour qu'enfin il prenne la parole, rapporte Gilles Yabi, fondateur du cercle de réflexion Wathi basé à Dakar. Macky Sall garde une posture similaire. Il veut donner l'impression d'être serein malgré la gravité de la situation. Il fait aussi le pari que l'appareil d'Etat et les forces de sécurité contiendront la crise. Sans doute jauge-t-il l'évolution de la situation avant d'éventuellement prendre la parole. »

Et pourtant, ce silence est aussi le signe d'une fébrilité du pouvoir. Pour preuve, à la dernière minute, Macky Sall a annulé sa venue à l'Africa CEO Forum qui se tenait les 5 et 6 juin à Abidjan. Alors beaucoup se demandent après s'être absenté à ce grand rendez-vous, pourrait-il se déplacer la semaine prochaine à Kiev puis à Moscou où une délégation de présidents africains entend jouer les médiateurs ?

Wait and see !

■ Binadjan Doumbia

Rwanda : Félicien Kabuga jugé « inapte » à subir son procès est maintenu en détention

L'ancien homme d'affaires accusé notamment de crimes contre l'humanité dans le génocide des Tutsi au Rwanda souffre de démence d'origine cardiovasculaire, mais ne sera pas pour autant libéré.

Selon Le Monde, les magistrats chargés de juger Félicien Kabuga ont tranché. Cet ancien homme d'affaires rwandais est accusé de génocide, d'entente en vue de commettre le génocide et de crimes contre l'humanité pour extermination. Il a été considéré mardi 6 juin « inapte » à subir son procès. Il est poursuivi depuis septembre 2020 devant le Mécanisme de l'ONU chargé des derniers dossiers du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour son implication présumée dans le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994.

Âgé d'au moins 87 ans – sa date de naissance reste inconnue –, l'ancien homme d'affaires, qui souffre de démence d'origine cardiovasculaire, ne sera pas pour autant libéré. Même s'il « a très peu de chance de retrouver sa forme physique », ont estimé les magistrats, Félicien Kabuga fera l'objet d'une procédure spéciale inédite, « qui ressemble le plus possible à un procès », sans en être un puisque les trois magistrats ne pourront pas prononcer de verdict de culpabilité.

Dans le cadre de cette « procédure de constatation », le procureur devra continuer de présenter et faire enregistrer ses preuves afin de démontrer l'intention génocidaire de Félicien Kabuga lors des événements de 1994, son intention de détruire la population tutsi. L'ancien homme d'affaires va rester sous surveillance médicale, comme il l'est depuis son arrivée à La Haye en octobre 2020. Il pourra, s'il le souhaite, assister aux futures audiences par visioconférence depuis sa cellule ou en personne. Ses avocats ont la possibilité de faire appel.

Il a fallu trois mois, depuis la suspension de l'audition des témoins du procureur en février – seuls vingt-quatre sont venus déposer à La Haye –, pour que les juges prennent leur décision. Ils ont finalement suivi l'avis des ex-

perts. Lors d'audiences organisées en mars, à La Haye, les deux psychiatres et le neurologue qui ont examiné Félicien Kabuga avaient posé un diagnostic unanime de démence d'origine vasculaire.

Mais le précédent Pinochet a marqué les esprits. Libéré après une incroyable saga diplomatique-judiciaire de dix-huit mois, l'ancien président du Chili Augusto Pinochet, qui prétendait être inapte, avait quitté son fauteuil roulant en touchant le tarmac de l'aéroport de Santiago. Au cours des audiences sur la santé de M. Kabuga, les avocats ont demandé aux experts s'il était possible de simuler une démence. Après tout, l'ancien homme d'affaires accusé d'avoir, en 1994, collecté des fonds pour fournir des armes aux milices interahamwe qui exterminaient les Tutsi sur les collines rwandaises, a fui la justice pendant vingt-deux ans. Il avait finalement été arrêté en mai 2020 à Asnières-sur-Seine, en banlieue parisienne, où il vivait avec l'un de ses fils depuis plusieurs années. C'est notamment son dossier médical, sous un faux nom, dans un hôpital de la région qui permettra aux enquêteurs de remonter sa piste.

Dès son arrestation, ses avocats avaient évoqué la santé du vieillard. Alors qu'il aurait dû être jugé à Arusha, en Tanzanie, dans les locaux flambant neufs de l'ancien TPIR, les juges avaient estimé qu'un voyage aurait été trop risqué et qu'il serait mieux soigné à La Haye.

En mettant en place une procédure spéciale, les magistrats peuvent clore cet ultime procès sans que cela soit un échec total. Félicien Kabuga devrait être le dernier responsable du génocide de 1994 à être jugé devant la justice internationale. C'est donc aussi une question "existentielle", estiment plusieurs juristes. Après lui, les juges devront raccrocher leur robe et refermer les portes de ce tribunal. Car l'un des derniers fugitifs, l'ex-policier Fulgence Kayishema, arrêté fin mai en Afrique du Sud à la demande du TPIR, devrait être extradé au Rwanda et y être jugé. Le TPIR s'était dessaisi de l'affaire il y a dix ans.

■ Binadjon Dombia



Sénégal : Comment mettre fin à la spirale de violence politique dans le pays de la Téranga ?



Le Sénégal, qui était autrefois une vitrine de la démocratie en Afrique, vit actuellement les heures les plus sombres de son histoire politique depuis les indépendances. Une longue tradition démocratique qui est mise à rude épreuve depuis le jeudi 1er juin 2023, jour où le verdict du procès opposant Ousmane Sonko, leader de Pastef et opposant irréductible à Macky Sall, à Adjil Sarr, massese de son état et employée du salon Sweet beauté, a été annoncé.

En effet, depuis cette annonce, le pays est en proie à une violence inouïe. Dakar et sa banlieue, Ziguinchor, Mbacké, Bignona, Kaolack, sont touchés par une folie meurtrière, des actes de vandalisme, de rapine à mains armées, d'agression physique sur des honnêtes gens, des incendies partout. Le temple de l'Université de Dakar, les magasins Auchan, les enseignes d'honnêtes et simples citoyens, des maisons de politiciens principalement du

régime au pouvoir ont été incendiées, des voitures de police brûlées, des bus et des voitures de particuliers ont été détruits. Cette violence est haineuse.

Le ciel de la belle capitale n'offrait que le spectacle hideux et désolant d'une épaisse fumée noire venant des pneus brûlés, des magasins incendiés, des voitures calcinées ajoutée à l'odeur âcre brûlante des grenades lacrymogènes. En cette fin de journée du jeudi 1er juin, il n'est ni mensonger ni exagéré de dire que l'état du Sénégal est à genoux, lorsqu'il est dans l'incapacité d'assurer sa fonction régalienne et première, celle d'assurer la sécurité des populations et des biens.

Les scènes humiliantes des forces de l'ordre en débandade sont éloquentes pour soutenir ces propos et justifient la sortie de l'armée des casernes. Depuis trois mois, le procès en viol répété avec menaces de mort opposant

deux Sénégalais défraie la chronique. Cette affaire, banale et courante, est appelée chaque jour à la barre des tribunaux du Sénégal. Sauf que celle-ci met en cause le principal opposant du président Macky Sall, Ousmane Sonko, donné favori à l'élection présidentielle de février 2024.

Les faits remontent au mois de février 2021 et avaient déjà occasionné 16 morts lorsque les protagonistes ont été appelés à la barre pour la première fois. Jusqu'ici, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte, aucune responsabilité n'a été située. Il faudra y ajouter la bonne vingtaine de victimes des émeutes du jeudi 1er, vendredi 2 et samedi 3 juin 2023.

Mais pourquoi tant de morts pour un procès en viol, même s'il s'agit du principal opposant au régime ? C'est que derrière les faits se cachent les enjeux politiques liés directement à l'élection présidentielle de février 2024, les-

quels concernent certains leaders de la classe politique. A tout seigneur tout honneur, le président sortant Macky Sall, qui en est à son deuxième mandat, prétend à une candidature pour un troisième mandat, bien que la constitution dispose que "Nul ne peut faire plus de deux mandats successifs". Bien que le président Sall n'ait pas encore déclaré sa candidature, il est vraisemblable qu'il le fera, étant donné les actes posés par lui et ses partisans qui font déjà campagne. Cependant, l'opposition, une partie de l'opinion publique, des intellectuels et des universitaires lui nient ce droit et s'opposent avec véhémence à sa candidature, surtout que l'intéressé lui-même a déclaré à plusieurs reprises qu'il en est à son troisième et dernier mandat.

Entre-temps, une révision constitutionnelle supposée consolidante est passée, offrant des arguties juridiques qui prêtent à des interprétations des plus illuminées aux plus loufoques, semant le trouble et la confusion. En outre, des leaders, qui ont déclaré leur candidature, sont dans une situation d'inéligibilité et revendiquent leur droit de participer à la compétition de 2024, quand bien même.

Enfin, Ousmane Sonko, qui a été condamné à deux ans de prison et à des millions d'amende,

se voit frappé d'inéligibilité à son tour. Lui et ses partisans crient au complot depuis le début de ses multiples déboires, comme ce procès contre le ministre Mame Mbaye Niang pour lequel il avait écopé d'une condamnation sans préjudice de son droit à une éligibilité. Hélas, on se souvient du comportement et des propos du ministre du Tourisme, disant en substance qu'il ne lâcherait pas le morceau tant que Sonko ne serait pas privé de sa candidature en février 2024.

L'opposition sénégalaise, des mouvements de la société civile et des syndicats regroupés au sein de la coalition F24 ont posé des conditions claires pour ramener la paix : le président doit déclarer qu'il ne sera pas candidat, lever la barrière du système de parrainage des candidats, libérer les détenus politiques et organiser des élections inclusives et transparentes. En condamnant Ousmane Sonko à deux ans de prison ferme, le juge a fini par prononcer son inéligibilité et a provoqué la mort de plus de vingt personnes, selon les rumeurs.

Qu'en est-il de son arrestation ? Cette question fait froid dans le dos, étant donné le chaos provoqué par la simple condamnation. Cependant, il est important que la loi soit respectée.

Dans ce combat mortel que se livrent les ennemis politiques, les propos aux relents nauséabonds tenus tendent à dresser les ethnies les unes contre les autres, à stigmatiser certaines et à accuser d'accointance avec le mouvement des forces démocratiques de la Casamance, réputée scissionniste et séparatiste. Le mal est profond au pays de Senghor, chancre du dialogue.

Comment arrêter cette spirale de violence ? Comment éviter le chaos dans ce beau pays ? Un pays dont la stabilité et la douceur de vivre sont connues et appréciées grâce au génie de son peuple, malgré son sous-développement et ses crises récurrentes.

Exit le dialogue initié par Macky Sall et rejeté par l'essentiel des opposants qui exigent la libération de plus de cinq cents détenus, dont des journalistes, des artistes, des influenceurs et des acteurs politiques.

Comment mettre fin à cette violence politique qui frise la barbarie humaine au pays de la Téranga ?

Samba Moussa LY, Correspondant à Dakar



Sport - Taekwondo : Cheick Sallah Cissé, champion du monde 2023

L'ivoirien Cheick Sallah Cissé a signé une performance majeure à un peu plus d'un an des Jeux de Paris 2024 en remportant son premier titre de champion du monde de taekwondo.

Ce dimanche 4 juin à Bakou (Azerbaïdjan), l'athlète de 29 ans s'est imposé en finale contre le Mexicain Carlos Adrian Sansores (2-0), champion du monde 2022 et vice-champion en 2021.

Une belle revanche pour le champion olympique de Rio 2016 chez les +80 kg, qui espère écrire une nouvelle fois une page de l'histoire en remportant un deuxième titre à Paris 2024, après avoir été éliminé au premier tour des JO de Tokyo 2020.

En demi-finale, il avait éliminé le Croate Paško Božić (2-0), médaillé de bronze européen en

2022, après avoir battu le Marocain Ayoub Bas-sel, champion d'Afrique 2022 chez les +87 kg, en quart de finale.

« Une énorme fierté d'avoir décroché la première médaille d'Or masculine de l'histoire de la Côte d'Ivoire en Championnat du Monde et un immense honneur d'avoir fait résonner l'Abidjanaise au plus haut niveau ! a écrit l'homme de 29 ans sur sa page Facebook. Je suis très reconnaissant du travail accompli par son SEM le Président de la République Alasane Ouattara ainsi que Madame la Première Dame Dominique Ouattara Fondation Children of Africa afin d'aider notre jeunesse à aller au bout de ses rêves. Je voudrais du fond du cœur, remercier mon épouse Dominique Cissé, mon équipe et plus particulièrement mon coach Juan Antonio Ramos Sanchez qui a beaucoup œuvré afin que cet objectif soit at-

teint. L'unique médaille qui manquait à mon palmarès, j'espère pouvoir continuer à inspirer la jeunesse et à être un exemple de réussite pour les générations futures ».

Actuellement numéro un mondial, Cheick Cissé va tenter de rester dans les six premiers de sa catégorie d'ici décembre pour s'assurer une qualification directe pour Paris 2024. D'ici là, celui qui s'entraîne et vit à Palma de Majorque en Espagne devrait participer à trois Grands Prix. Ensuite, il devra se focaliser sur sa préparation olympique. « Il va falloir se concentrer, ne pas se relâcher, le temps passe très vite et Paris, c'est demain », lâche-t-il.

Aichatou Sanogo





Bélier (21 mars - 19 avril)

Il est important de faire un break, car un changement d'activité est proche. Saturne en Capricorne vous incite à trouver un autre poste pour vous épanouir davantage. L'ambiance dans le travail et les tâches répétitives ont pu vous motiver pour partir.

Vous pouvez dépenser pour des articles utiles et attendre pour faire des économies. La prudence est de mise, car l'instabilité professionnelle vous donne une visibilité réduite sur la gestion du budget. Un paiement obligatoire peut retarder des achats.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous oscillez entre compromis et fermeté. Les hostilités de la part de vos collègues sont officiellement ouvertes. Vous essayez de rester le plus objectif possible, Mercure vous suggère de ne pas mélanger vie professionnelle et vie privée.

Vous gardez un œil sur votre budget. Aujourd'hui vous freinez les dépenses les moins utiles. Réputé bon gestionnaire, vous ne pouvez pas vous laisser aller, quitte à ne pas lâcher votre calculatrice de la journée. Il ne faut pas abuser !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si l'un de vos collègues vous demande de le défendre, réfléchissez avant de le faire. Le climat vous expose à des histoires et une dégradation de l'atmosphère dans votre service. Des querelles pour des détails peuvent venir comme un cheveu sur la soupe.

Écoutez les conseils prodigués par votre famille qui peuvent vous rendre service. Ils peuvent vous aider à réaliser des économies. Il faut être patient pour stabiliser le budget. Vous pouvez passer la journée à râler à cause de la frustration passagère.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre ambition sera déçue. Vous pourriez même avoir envie de prendre certains risques en donnant un coup de balai à une organisation qui vous étouffe. Vous vous appliquerez à changer certaines règles même si votre direction voit cela d'un mauvais œil.

Financièrement, vous n'aurez que des satisfactions ! Quoi que vous vous apprêtiez à faire, vous pouvez être assuré de sa réussite. Vous saurez faire preuve d'habileté si vous devez acheter ou vendre un bien. Votre gestion est exemplaire !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimez que l'on écoute vos idées. Cette envie peut être à double tranchant. Vous aimez imposer aussi votre point de vue et cela attise des rivalités déjà latentes. Malgré le contexte, votre situation professionnelle évolue vers un nouveau poste.

Une mise au point serait la bienvenue avec votre gestion matérielle. Vous êtes pressé de renouveler des articles pour offrir du confort à votre famille et cela engendre une série de dépenses que vous pourriez échelonner. Il y a un risque de découverte.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter vous donne l'opportunité d'opérer de grands changements dans votre vie professionnelle. Vos projets prennent plus d'ampleur, vous développez votre réseau. Un contact souhaite vous débaucher. Il est préférable d'analyser la situation avant d'agir.

Dans vos finances l'équilibre est préservé. Vous n'avez pas de soucis à vous faire, les astres protègent votre argent. Cependant, si un ami vous doit de l'argent, rappelez-lui avec tact et gentillesse que les bons comptes font les bons amis.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un ancien collègue peut vous donner un contact pour trouver un nouveau poste. De la lenteur est encore à prévoir et vous pouvez râler une partie de la journée pour vos conditions actuelles de travail. Le poste actuel ne correspond plus à vos ambitions.

Il est utile de faire un point, car plusieurs jours de file sont axés sur la gestion de la trésorerie. Les questions d'argent vous entêtent, car votre salaire s'envole dans les charges. Vous pourriez envisager de changer d'activité pour gagner plus.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les choses iront bon train ! Votre dynamisme, votre sens de l'organisation vous vaudront un franc succès. Vous pourrez mettre sur pieds vos projets, engager des négociations que vous mènerez d'une main de maître. Vous viendrez à bout des travaux difficiles.

Le carré Jupiter/Vénus pousse fortement à la dépense. D'un côté, vous avez suffisamment de rentrées d'argent pour vous faire plaisir. Mais de là à attraper la fièvre acheteuse, non ! Pensez un peu à épargner pour les jours plus difficiles.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous faites des concessions, car l'évolution professionnelle ne se déroule pas comme vous le voulez. Il règne une atmosphère de tensions et de rivalités dans votre activité professionnelle. Cela peut vous apporter une déception amère vis-à-vis d'un collègue.

L'atmosphère est aux dépenses qui restent importantes et diversifiées. Il y a peu d'économies possibles, car les sorties actuelles sont nombreuses et vous ne savez pas réellement refuser de régler des notes. La journée peut encore entraîner des frais.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos compétences et vos expériences séduisent, aujourd'hui une opportunité inattendue se présente à vous, sachez la repérer et l'accueillir comme il se doit. Vous avez l'occasion de démontrer tous vos talents, vous saisissez votre chance.

Votre générosité risque bien de vous jouer des tours. Ne vous sacrifiez pas pour les autres. L'argent est suffisamment difficile à gagner ce n'est pas pour le distribuer à tout-va. Ne laissez personne abuser de vos largesses, posez des limites.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La coopération est demandée dans vos fonctions. On peut vous réclamer également dans une réunion pour intervenir et donner votre opinion. Les astres sont propices à de nouvelles connaissances dans votre vie professionnelle et des liens se créent.

C'est la prudence qui doit guider votre vie malgré les dépenses qui persistent. Dans les sorties avec vos amis, apprenez à être moins généreux et à restreindre vos dépenses. C'est avec de petites économies que vous pouvez stabiliser votre trésorerie.



Poisson (19 février - 21 mars)

Quelque chose de nouveau se présente. Il peut s'agir d'une nouvelle mission ou carrément d'une nouvelle entreprise qui pourrait vous faire signe. Cette journée signera un nouveau départ qui vous ouvrira de nouvelles portes et un horizon plus vaste.

L'argent rentre régulièrement et il ne devrait pas y avoir d'imprévu. Vous pourriez songer à revoir votre budget pour réduire vos frais sur certains postes comme les assurances ou les forfaits de téléphone ou encore les abonnements aux nouvelles chaînes de télévision.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



Kamena lève le voile!

Les autres nouvelles de la page 1273

1274 **Malikilé**



Les enfants de Badalabougou servis

Les autres nouvelles de la page 1274

1275 **Malikilé**



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

Les autres nouvelles de la page 1275

1276 **Malikilé**



La grosse arnaque!

Les autres nouvelles de la page 1276

1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées

Les autres nouvelles de la page 1277

1278 **Malikilé**



De quoi ont peur les pays de la zone franc?

Les autres nouvelles de la page 1278

1279 **Malikilé**



Montage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

Les autres nouvelles de la page 1279

1280 **Malikilé**



Les travaux débutent aujourd'hui!

Les autres nouvelles de la page 1280

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23